



LaProvence



TRANSPORTS NJS FARAMIA

AGSTP Ensus la Redonne

Les Chaux de la Tour Ensus la Redonne

GARAGE BRUNO & PANERO

MÉCANIQUE - PIÈCES DÉTACHÉES CARROSSERIE - MARBRE TOUTES MARQUES

VENTE VEHICULES NEUFS / OCCASIONS & VEHICULES D'IMPORTATION TOUTES MARQUES

04 42 76 12 75 - Fax: 04 42 76 13 20

DÉPARTEMENT des BOUCHES-DU-RHÔNE Arrondissement d'ISTRES MAIRIE ENSUÈS-LA-REDONNE



MAGICLAND Ensus la Redonne



VOTRE MEILLEUR PARTENAIRE SPORTIF

COUPES - TROPHÉES - MÉDAILLES OBJETS PUBLICITAIRES - SERIGRAPHIE BANDEROLLES - TEE-SHIRT

POUR NOUS APPELER OU VENIR NOUS VOIR 59BIS, AVENUE DU 4 SEPTEMBRE 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES Tél. 04 42 79 81 93

DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2016

ENSUES LA REDONNE



23e COURSE PEDESTRE

L'ESCAPADE

Il sera prélevé sur chaque inscription, une participation en faveur de la mucoviscidose

organisée par



L'Escapade du Pied

en collaboration avec la municipalité et les associations de la commune

Echauffement Zumba avec Z'Addict

12,2 KM

DEPART A 9H30 Mairie d'Ensuès

Parking Gymnase - Bibliothèque



12,2 Km à 9h35 inscriptions 06 99 33 84 08

INSCRIPTIONS

Sur Internet : www.courirenfance.com - Paiement sécurisé

(liste des engagés publiée régulièrement)

Par courrier : Alain Minassian - 10, rue les Roselières, 13220 Châteauneuf-les-Martigues

courirenfance 06 03 06 19 76 - Organisateur 04 42 45 94 95

Chez Marathonien Sport - 44, rue Jean Fiolle - 13006 Marseille

Retrait immédiat du dossard



Le Guide de la Course à Pied

12,2 KM



Marathonien Sport

Alain Minassian - 10, rue les Roselières

13220 Châteauneuf-les-Martigues

chez Marathonien Sport : 44, rue Jean Fiolle - 13006 Marseille (retrait immédiat du dossard)

en ligne sur www.courirenfance.com

(Consulter la liste des pré-inscrits régulièrement mise à jour)

06 03 06 19 76 - 04 42 45 94 95

NB : La licence est à présenter lors du retrait des dossards. Les coureurs non-licenciés devront joindre au bulletin d'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de un an, conformément à l'article 6 du J.O. du 24/03/99.

Nous remercions tous les bénévoles ayant participé à l'organisation de la course, ainsi que les services techniques, la police municipale, le comité de feu et les sapeurs pompiers bénévoles.

Courirenfance - 10, rue les Roselières, 13220 Châteauneuf-les-Martigues.

L'Escapade du Pied et à envoyer à :

10 Euros (12 Euros le jour de la course) par chèque, libellé à l'ordre de

Droits d'inscription :

M. ou Mme : Date et signature :

l'autorise mon fils, ma fille, à participer à l'épreuve et dégage les organisateurs de tout incident

physiologiques immédiat ou futur.

étiquette autocollante apposée sur celle-ci).

avec mentions «Athlétisme» (autorisation médicale sur la carte licence ou

Fédération : FFA ou UFOLEP, FSCT, FSCF

N° de Licence* : Nationalité :

Année de Naissance : Homme Femme

Club : Code Postal : Ville :

Adresse : Prénom :

Nom : Tél. : N° Dossard

Refuse à l'issue de l'épreuve, que mon nom soit publié sur courirenfance ou tout autre média

REGLEMENT

BULLETIN D'INSCRIPTION

Tous les participants se verront remettre un tee-shirt souvenir et une rose en supplément à chaque concurrente.

même.

ATTENTION : Aucune récompense, coupe, ou lot, gagnée ou tirée au sort ne sera remise si ce n'est à l'intéressé lui-même.

Tirage au sort dossards : 1 lot surprise et de nombreux lots à gagner parmi les participants.

Aux 3 premiers de chaque catégorie (sans cumuli) : Coupes et médailles.

Classement par catégorie :

Aux trois premiers du scratch Hommes et Femmes : Coupes et médailles.

Classement général :

RECOMPENSES

Art.9 - L'organisation ne fournit pas d'épingles pour les dossards.

Classement général à la disposition des coureurs sur le site : www.courirenfance.com

ne pourront être classés. La participation à l'épreuve implique automatiquement l'acceptation du présent règlement.

Art.8 - Classement

La police municipale, le Comité de Feu Communale, les commissaires de courses compléteront ce dispositif et seront placés aux points stratégiques sur le parcours.

Art.7 bis

Une assistance médicale sera assurée sur place. (médecin)

Art.7

L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance. Elle décline toute responsabilité pour

d'éventuels accidents physiologiques immédiats ou futurs. L'organisation prévient les participants qu'ils s'engagent à

leurs risques et pèris et qu'ils renoncent expressément à faire valoir des droits quelconques vis à vis de l'organisation.

Art.6 - ASSURANCES

Les non licenciés (enfants ou adultes) devront fournir un certificat médical ou photocopie de non contre indication à la

pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an.

Art.5 - Parcours dans les rues du village et sur chemins forestiers. Le circuit est balisé. Chaque kilomètre parcouru et

Art.4 - Départ le dimanche 6 novembre 2016 à 9h30. Remise des récompenses à partir de 11h30.

Art.3 - L'accueil, les inscriptions, le départ et l'arrivée se feront à la Mairie d'Ensuès.

Art.2 - Frais de participation : 10 Euros, 12 Euros le jour même.

Non ouverte aux handicapés (nombreuses côtes et chemin caillouteux).

Art.1 - Epreuve pedestre de 12,2 km sur routes et chemins forestiers, ouverte aux cadets, juniors, seniors, vétérans